



Journée de formation ERMP

**Nouvelles dispositions en matière
d'infractions contre l'intégrité sexuelle :
quels changements dans la pratique des
autorités pénales ?**

Mercredi 22 mai 2024

Haute école de gestion Arc, Campus Arc 1,
Espace de l'Europe 21, 2000 Neuchâtel

Contexte

Les nouvelles dispositions en matière d'infractions contre l'intégrité sexuelle entreront en vigueur le 1er juillet 2024. Cette journée de formation a pour but d'appréhender ces changements dans nos pratiques quotidiennes.

Intervenant-e-s (par ordre d'apparition)

- Arn Raphaël : Procureur, Ministère public de Berne, Agence Jura-bernois-Seeland
- Bütikofer Repond Frédérique : Présidente, Tribunal d'arrondissement de la Gruyère
- Elsig Olivier : Premier Procureur, Ministère public du canton du Valais, Office du Valais central
- Genillod-Villard Françoise, Psychologue spécialiste en psychologie légale FSP, Criminologue
- Granzotti Emmanuelle : Psychologue-psychothérapeute reconnue au niveau fédéral
- Huber Anne-Laure : Première Procureure, Ministère public du canton de Genève
- Nanchen François : IPA, Spécialiste en cyberpédophilie, Police cantonale du canton de Vaud
- Tavares Annick : Procureure, Ministère public du canton de Vaud, Ministère public de l'Est vaudois

Programme

0830-0850 Accueil

0855-0910 L'évolution de la place de la victime en droit pénal : un défi pour les autorités pénales
Raphaël Arn

0910-1010 Non c'est non ou la nouvelle définition du viol dans le CP : étude des nouveaux articles 189 et 190 CP
Anne-Laure Huber et Annick Tavares

1010-1040 Victimes et atteintes à l'intégrité sexuelle : de l'état de sidération à la victimisation secondaire
Emmanuelle Granzotti et Raphaël Arn

1040-1110 Pause

1110-1140 Autres modifications du CP
Anne-Laure Huber et Annick Tavares

1140-1155 Prévention de la récidive : Quels outils, quelles prises en charge ?
Françoise Genillod-Villard, Raphaël Arn

1155-1210 Questions

1210-1315 Repas

Ateliers de l'après-midi (les 3 ateliers auront lieu en parallèle aux horaires suivants)

1) 1315-1415 2) 1425-1525 3) 1535-1635

Atelier I : Atteintes sexuelles et problématiques cyber, en particulier en lien avec le nouvel art. 197a CP - François Nanchen et Annick Tavares

Atelier II : Modifications au niveau des premières mesures d'instruction : questions à poser, protocole, protection des victimes et contradictoire
Emmanuelle Granzotti, Anne-Laure Huber et Olivier Elsig

Atelier III : Renvoi et jugement des procédures pour atteintes à l'intégrité sexuelle (mise en accusation, points délicats à trancher, élément subjectif et autres mesures, notamment l'art. 67 CP - Frédérique Bütikofer Repond, Raphaël Arn

Dès 1640 Apéritif (sur inscription)

Public cible

Procureur-e-s, Juges de première et deuxième instance, Procureur-e-s et Juges des mineurs.

Dès le 22 mars 2024 et en fonction des places disponibles, les inscriptions sont ouvertes aux corps de police et aux greffiers et greffières.

Inscription en ligne : <https://jp-portal.gestion.he-arc.ch/form/91>

Coût

CHF 310.- y.c. la documentation, les pauses et le repas de midi

Frais d'annulation : les frais d'annulation se montent à CHF 80.- si l'annonce est reçue avant le 13 mai 2024. Aucun remboursement n'est possible en cas de dédite ultérieure. La personne inscrite peut en tout temps indiquer au secrétariat qu'elle sera remplacée par une personne de son choix.

Lieu de la journée de formation

Ecole romande de la magistrature pénale (ERMP)

Haute école de gestion ARC - Campus Arc 1 - Auditorium 030, rez-de-chaussée - 21, Espace de l'Europe - 2000 Neuchâtel.

La Haute école de gestion Arc se situe à moins de 10 min à pied de la gare. Les parkings à proximité sont :

- parkings de la gare, P+R 2, de la Zurich assurance.

Plan de situation disponible sur : <https://www.he-arc.ch/gestion/contact>

Secrétariat de l'ERMP

Fabienne Schader - e-mail : fabienne.schader@he-arc.ch
+ 41 32 930 20 15

ERMP – Ecole romande
de la magistrature pénale

HEG – Haute école de gestion Arc
Espace de l'Europe 21
CH – 2000 Neuchâtel
Tél. + 41 32 930 20 15
emp@he-arc.ch
www.erm.ch